



CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

[@CaroleDelga](https://twitter.com/CaroleDelga)

Paris, le 6 mars 2015

N°448

Carole DELGA lance un appel à projets pour les nouveaux Contrats de « Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux »



Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire lance un appel à projets, jusqu'au 18 mai 2015, pour les nouveaux Contrats de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux (SPÔTT). Ces derniers s'inscrivent dans une politique résolue de valorisation des territoires afin de mettre en avant leur excellence touristique, en leur permettant de proposer une offre de proximité de qualité.

Cette offre viendra, d'une part, répondre aux attentes des touristes pour une offre authentique et accessible, et d'autre part, compléter les destinations qui ont une visibilité internationale. En effet, de nombreux territoires ne disposent pas de la notoriété d'une marque de dimension internationale qui les amènerait à s'inscrire dans le dispositif des Contrats de Destination porté par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour renforcer et développer la place de champion mondial de la France.

Les contrats SPÔTT marquent l'engagement du Gouvernement auprès de tous les territoires pour leur développement économique, ce qui bénéficiera en premier lieu à l'ensemble des Français. En réunissant autour d'un porteur de projet des acteurs de toute nature (publics, privés, associatifs) au-delà des frontières administratives, la priorité sera donnée à la cohérence d'une offre structurée autour des atouts naturels, patrimoniaux, artisanaux encore insolites de territoires qui ont vocation à devenir des références touristiques. Un patrimoine historique ou industriel, des spécialités artisanales, des sites naturels, des activités ludiques ou sportives propres aux territoires, pourraient par exemple constituer cette offre touristique singulière.

Selon Carole DELGA : « Grâce aux contrats SPÔTT, l'offre française, enrichie, encouragera les touristes français et étrangers à prolonger leurs séjours, et à revenir. Nos territoires recèlent des trésors cachés qui méritent d'être mis en lumière, d'être portés haut et loin. La singularité de la

France consiste précisément dans sa diversité, dans ses cultures, dans ses identités. Avec les contrats SPôTT, l'âme des territoires de la France sera mise en valeur dans une démarche de qualité ».

Pour transmettre votre dossier de candidature, cliquez [ici](#)
(www.entreprises.gouv.fr/tourisme/contrats-spott)

Date de clôture de l'appel à candidatures :
18 mai 2015 à 14h00

Pour plus informations sur les modalités de rendu du dossier de candidature : trouvez le cahier des charges ci-joint ou cliquez [ici](#)

Contacts presse :

Cabinet de Carole DELGA - Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON
01 53 18 44 13 - sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr